



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

haut débit

Question écrite n° 105999

Texte de la question

M. Jean-Claude Perez attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la question du déploiement du haut débit en France. Malgré une loi de lutte contre la fracture numérique (n° 2009-1572), les inégalités tant territoriales que sociales demeurent, au point que leur résorption soit un enjeu incontournable dans l'aménagement du territoire. Ces dernières risquent même de s'aggraver avec le passage progressif à la fibre optique car si elle est de plus en plus souvent disponible dans les grandes agglomérations, les zones moins denses se contentent encore trop souvent de faibles débits. Ainsi, dans le sud de l'Aude, de nombreuses zones blanches demeurent rendant l'intervention de l'État essentielle. Le risque est encore accru par la crise économique qui peut conduire les opérateurs et même les collectivités territoriales à différer leurs investissements. Aussi, il lui demande les mesures que compte mettre en place le Gouvernement afin d'aider au développement du numérique de ces zones audoises et plus largement des zones souffrant d'un déficit numérique.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Perez](#)

Circonscription : Aude (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105999

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 avril 2011, page 3829

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)